

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 05 juin 2026

cinq juin deux mille vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :  
Christophe VIDAL

**Présents :** Christophe VIDAL, Dominique LAFON, Catherine BRECHET, Benoît ALINC, Sandrine BOSMET, Jean-Yves MODENEL, Caroline RACHER MISSIEL, Benoît NAIRABEZE, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS, Renée AMAGAT, Christophe CATHELIN, Sandrine ANDRIEUX, Sébastien BONNET, Marion VERGNOL

**Absents :**

**Date de convocation :** 28 mai 2026

**Date d'affichage de la convocation:** 28 mai 2026

**Nombre de conseillers :** 15

**Nombre de présents :** 15

**Votants :** 15

**Secrétaire de séance :** Marion VERGNOL

**DE 2026 054**

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 avril 2026

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal l'ensemble des délibérations prises lors de la séance du 29 avril 2026, à savoir :

- du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026,
- des comptes financiers uniques 2025 (CFU) pour le budget principal et les budgets annexes,
- des taux des contributions directes 2026,
- des budgets primitifs 2026 pour le budget général et les budgets annexes,
- aux associations 2026,
- de la commission communale des impôts directs (CCID),
- des membres de la commission d'appel d'offres,
- secs Nouvialou, Le Ché,
- matériel informatique école,
- terrain Lotissement hameau des Frênes,
- projet vente Marliat,
- de financement « Accès à l'eau pour l'élevage pastoral » - FEDER,
- ONF,
- Approbation des procès-verbaux de mise à disposition des biens affectés à la compétence eau potable de la commune vers le Syndicat d'adduction en eau de la région d'Ussel,
- des excédents du budget annexe eau potable,
- du budget annexe eau et assainissement,
- au PNRVA,
- de barnum auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes,

Date de transmission de l'acte: 08/06/2026

Date de reception de l'AR: 08/06/2026

015-211502489-DE\_2026\_054-DE

- routière – Amendes de police 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte, à l'unanimité des présents, le compte-rendu de la séance du 29 avril 2026.

Le secrétaire de séance,

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 05 juin 2026